



**Vincent Vantighem** @vvantighem Wed Dec 02 12:01:17 +0000 2020

**#Sarkozy #Bismuth** : Bonjour à tous ! Sous un ciel gris, le tribunal judiciaire s'apprête à entendre Gilbert **#Azibert** au procès dit « des écoutes de Paul Bismuth ». C'est calé à 13h30. Et on est déjà en place pour live-tweeter tout ça.  
cc **@20Minutes** <https://t.co/eEYCDC4vCq>



**#Sarkozy #Bismuth** : Hier, l'audition de Patrick Sassoust, avocat général à la Cour de cassation, s'est terminée (assez) tard. Il a expliqué que Gilbert **#Azibert** s'était montré « insistant » et « pressant » auprès de lui pour obtenir des infos sur le dossier Bettencourt.

**#Sarkozy #Bismuth** : Rappelons que le schéma de l'accusation, c'est que Gilbert Azibert a obtenu des informations sur le dossier Bettencourt auprès de Patrick Sassoust, qu'il en a informé Thierry Herzog qui en a informé Nicolas Sarkozy. Suivez les flèches...

**#Sarkozy #Bismuth** : Pour rappel, Gilbert Azibert avait gardé le silence lors de sa garde à vue, le 30/06/2014, et qu'il avait refusé de répondre aux questions lors de sa mise en examen. Il n'avait pris la parole que lors des auditions des 4 et 12 septembre 2014.

**#Sarkozy #Bismuth** : J'avais relevé cinq points importants :

1. Il a dit qu'il connaissait Herzog depuis 25 ans, qu'il allait régulièrement à son cabinet et que celui-ci lui avait remis des décisions (arrêt de la Chins de Bordeaux notamment)

.../...

**#Sarkozy #Bismuth** : .../...

2. Il a confirmé que Patrick Sassoust lui avait donné la date de l'audience Bettencourt.

3. Il a dit qu'il ne savait pas comment des documents s'étaient retrouvés sur son ordinateur.

.../...

**#Sarkozy #Bismuth** : .../...

4. Il a dit qu'il avait toujours refusé l'aide de Thierry Herzog pour obtenir un poste à Monaco même si celui-ci lui a dit que Nicolas Sarkozy "connaissait le prince".

.../...

**#Sarkozy #Bismuth** : .../...

5. Et quand les enquêteurs l'ont interrogé sur le « coup de pouce » que Nicolas Sarkozy lui aurait donné pour obtenir un poste à Monaco, Gilbert **#Azibert** a dit qu'il n'était, en fait, pas candidat...

**#Sarkozy #Bismuth** : Et si c'était le jour où tout pouvait vraiment basculer ? Thierry Herzog est rodé aux auditions par des décennies de défense pénale. Nicolas Sarkozy est offensif et remonté comme un coucou suisse. Mais Gilbert Azibert ?

**#Sarkozy #Bismuth** : L'attitude du parquet vis-à-vis de lui va être intéressante. Les procureurs vont sans doute tenter de le faire craquer pour établir les faits. Drôle de discussion entre magistrats au programme.

**#Sarkozy #Bismuth** : Alors que l'audience va démarrer, tout le monde prend place. Frédéric Karel-Canoy vient d'enfiler sa robe.

**#Sarkozy #Bismuth** : L'audience reprend. On vient de procéder à l'appel. Gilbert Azibert est appelé à la barre. Il porte un masque de type FFP2.

**#Sarkozy #Bismuth** : Gilbert Azibert, léger accent du sud, commence par un propos liminaire dans lequel il revient sur sa garde à vue pour en contester certaines des dispositions.

**#Sarkozy #Bismuth** : « J'ai vu arriver chez moi à 6h du matin des officiers de PJ, pensant sans doute que j'allais fuir en Argentine. »

**#Sarkozy #Bismuth** : Il détaille tout ce qui l'a « choqué » et termine en disant qu'il est maintenant à « la disposition » du tribunal.

**#Sarkozy #Bismuth** : « Je suis retraité. Pendant 30 ans, j'ai rédigé le code de procédure pénale. J'avais décidé d'arrêter à la 30e édition. C'est ce que j'ai fait. Compte tenu de cette affaire qui a détruit pas mal de choses dans mon environnement, je n'ai plus d'activités. »

**#Sarkozy #Bismuth** : Le prévenu revient sur l'ensemble de sa carrière. Est-ce le masque qu'il arbore ? Le micro mal réglé ? Ou son léger accent ? Certains de ses propos sont difficilement audibles.

**#Sarkozy #Bismuth** : Il est essoufflé...

**#Sarkozy #Bismuth** : Il évoque beaucoup son activité de correcteur du Code de procédure pénale pour Litec. Un hobby pour lui... C'est-à-dire qu'il annotait le Code avec toutes les nouvelles jurisprudences et doctrines...

**#Sarkozy #Bismuth** : Il explique qu'il faisait ça avec un crayon et un papier. Il parle des « morasses ». Et moi, je pense à un ex-directeur de **@20Minutes** et ancien chroniqueur judiciaire du Monde qui m'avait appris ce mot... cc **@AcacioPereira2**

<https://t.co/xyzyAlvmOS>

**#Sarkozy #Bismuth** : Je vous parle de tout ça parce que, pour l'instant, on n'est loin du fond du dossier...

**#Sarkozy #Bismuth** : Le prévenu évoque maintenant les deux périodes de la Cour de cassation. Celle dite « avant Canivet ». Et celle dite « après Canivet ». <https://t.co/YY9neWnME9>



**#Sarkozy #Bismuth** : Gilbert Azibert explique que la « réforme Canivet » a modifié l'organisation des réunions du mercredi après-midi. C'est au cours de cette réunion à la chambre criminelle que le dossier Bettencourt était évoqué.

**#Sarkozy #Bismuth** : Où l'on apprend que « la réforme Canivet » a été une bonne et une mauvaise chose en même temps, selon le prévenu.

**#Sarkozy #Bismuth** : En clair, Guy Canivet a informatisé l'exercice des magistrats. Plutôt que de devoir être présent en permanence, ils pouvaient bosser de chez eux avec des ordinateurs. « Enfin pas moi », dit Gilbert Azibert.

**#Sarkozy #Bismuth** : Le prévenu explique que par le passé, il était facile de discuter entre magistrats. « Il suffisait de descendre dans la chambre voisine... »

**#Sarkozy #Bismuth** : Mais avec l'informatisation, les magistrats n'étaient dans les murs de la Cour de cassation que deux ou trois jours par mois...

// Bon, on n'est pas encore arrivé au cœur du sujet //

**#Sarkozy #Bismuth** : « Si on met une Cour suprême en France, il faut d'abord que la Cour de cassation devienne un corps. Ne rêvons pas, la Cour de cassation ne sera jamais une Cour suprême en l'état ! »

Débrouillez-vous avec ça...

**#Sarkozy #Bismuth** : On commence à aborder la question de la circulation des décisions et avis de la Cour de cassation. Rappelons que Gilbert Azibert n'était pas dans la chambre chargée de l'affaire Bettencourt. Mais qu'il s'est renseigné auprès de ses collègues.

**#Sarkozy #Bismuth** : A ce sujet, le prévenu a décrit la Cour de cassation « comme une maison ouverte ». A l'inverse d'un tribunal ou d'une cour d'appel, « c'était agréable de pouvoir discuter avec les collègues. Du siège ou du parquet. »

**#Sarkozy #Bismuth** : On approche peu à peu des faits. La présidente, Christine Mée, vient de l'interroger sur ses liens d'amitié avec Thierry Herzog.

**#Sarkozy #Bismuth** : « Nous nous sommes connus. Nous avons plaidé à plusieurs reprises à Versailles. Nous avons sympathisé. Nous avons noué des relations d'amitié depuis 25 ans. Thierry Herzog est mon ami. Il l'est et il le reste. »

**#Sarkozy #Bismuth** : On l'interroge maintenant sur ses liens avec Nicolas Sarkozy. Il évoque un déjeuner, organisé par son ami Patrick Quart, l'ancien conseiller Justice de l'ancien chef de l'Etat.

**#Sarkozy #Bismuth** : Lors de ce déjeuner, Nicolas Sarkozy lui avait demandé de réfléchir à une réforme de la procédure pénale. Ce que Gilbert Azibert avait accepté...

**#Sarkozy #Bismuth** : Pour l'anecdote, pour caler ce type de déjeuner, les protagonistes s'échangeaient des textos dans lesquels Nicolas Sarkozy était surnommé « Le Sphinx ». <https://t.co/KIEwFw9nRM>



**#Sarkozy #Bismuth** : Gilbert Azibert indique qu'il faut l'aider pour les dates. Il ne se souvient plus de l'année. Mais c'était un 14 août. « Parce que le 15 août, je devais aller à une corrida... Navré pour ceux qui n'aiment pas la corrida. Mais je n'ai pas pu. »

**#Sarkozy #Bismuth** : Prévenante, la présidente a déjà proposé à deux reprises une pause ou une chaise à Gilbert Azibert. Mais celui-ci a décliné.

**#Sarkozy #Bismuth** : La prévenu explique qu'il a vu Nicolas Sarkozy trois fois. La troisième fois, c'était lors d'un concert de Carla Bruni à Bordeaux. Il a demandé à pouvoir aller les saluer en coulisses. Et il l'a fait.

**#Sarkozy #Bismuth** : On aborde le pourvoi dans l'affaire Bettencourt qui a été fait après un arrêt de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Bordeaux.

**#Sarkozy #Bismuth** : Explications :

1. Les juges saisissent les agendas de NS.
2. Celui-ci dépose un recours devant la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Bordeaux.
3. La ChIns de Bordeaux dit que la saisie est légale.
4. NS dépose un pourvoi en cassation.

**#Sarkozy #Bismuth** : Or l'arrêt de la Chambre de l'instruction de la cour d'appel de Bordeaux a été retrouvé en perquisition chez Gilbert Azibert. Il a reconnu qu'il était allé le récupérer ... chez Thierry Herzog.

**#Sarkozy #Bismuth** : Le problème, c'est que Gilbert Azibert n'avait aucune raison d'avoir cet arrêt. Mais il se défend en disant qu'il s'intéressait aux dossiers juridiques de ce type. Notamment dans le cadre de son activité de correcteur du Code pénal.

**#Sarkozy #Bismuth** : // Vous suivez toujours ?? //

**#Sarkozy #Bismuth** : La seule question qui vaille : Pourquoi Gilbert Azibert, avocat général à LA CHAMBRE CIVILE de la Cour de cassation, s'est intéressé à un pourvoi devant LA CHAMBRE CRIMINELLE ?

**#Sarkozy #Bismuth** : Au passage, petite pique à l'égard des juges d'instruction et notamment Patricia Simon... Accusée de n'instruire qu'à charge.

**#Sarkozy #Bismuth** : Le prévenu, toujours debout à la barre, vient de parler d'un témoin de mariage, d'un expert et d'un médecin légiste. Ne me demandez pas pourquoi : je n'ai rien compris. Mais Nicolas Sarkozy a fait des grands oui de la tête...

**#Sarkozy #Bismuth** : Ah si... C'est la médecin de l'affaire Bettencourt qui était aussi le témoin de mariage du juge Gentil. Pffiu... On remonte loin, là...

<https://t.co/sT03VNm9P1>

**#Sarkozy #Bismuth** : Une brillante consœur me confirme qu'on ne comprend rien à ce qu'il raconte pour le moment.

**#Sarkozy #Bismuth** : Je vais donc vous parler de cet avocat, assis à ma gauche, qui a décidé de se limer les ongles en pleine audience. Oui... Oui...

Et qui vient de subir les foudres d'un des policiers dans le prétoire. On parle du **#Covid** ou pas ?

**#Sarkozy #Bismuth** : On me souffle : Gilbert Azibert explique qu'il s'intéressait à ce dossier car une requête en suspicion légitime avait été déposée contre le juge Gentil qui avait désigné une experte dans le dossier Bettencourt qui était aussi sa témoin de mariage.

**#Sarkozy #Bismuth** : En tant que spécialiste de la procédure pénale, Gilbert Azibert s'intéressait donc aux requêtes en suspicion légitime...

**#Sarkozy #Bismuth** : A noter que le fameux arrêt de la Chambre de l'instruction ne passait pas par mail. Gilbert Azibert est donc allé le chercher directement au cabinet de Thierry Herzog.

**#Sarkozy #Bismuth** : Le prévenu explique que la saisie des agendas présentiel présentait, selon lui, un problème constitutionnel qui n'a d'ailleurs toujours pas été tranché.

Rapport à l'article 67 de la Constitution pour les puristes.

<https://t.co/JemGk86EA2>.

**#Sarkozy #Bismuth** : Alors qu'on vient d'entendre : « C'eût été un revirement de la jurisprudence de la chambre criminelle de la Cour de cassation »

Très belle utilisation du plus-que-parfait du subjonctif si je ne m'abuse. **#BescherelleTaM**ère dans 5, 4, 3, 2 ...

**#Sarkozy #Bismuth** : Gilbert Azibert s'énerve un peu d'être le seul de la Cour de cassation à avoir été impliqué. « Je m'étonne qu'on n'ait pas fait citer [deux autres magistrats] comme témoins », dit-il en regardant fixement les membres du parquet financier.

**#Sarkozy #Bismuth** : « On me fait grief d'avoir contacté je-ne-sais-qui pour avoir je-ne-sais-quoi (...) Je suis devant vous et je suis le seul ! Mais j'assume ! »

**#Sarkozy #Bismuth** : Gilbert Azibert explique qu'il n'a récupéré ces documents que par intérêt. Comme il le faisait sur d'autres dossiers. D'ailleurs, sur d'autres dossiers, il a fait "pire"... Moyen de dire qu'il n'a rien à se reprocher.

**#Sarkozy #Bismuth** : On l'interroge maintenant sur l'influence qu'il aurait pu avoir sur Claude Mathon, l'avocat général qui a rédigé l'avis sur l'affaire Bettencourt.

**#Sarkozy #Bismuth** : Il a été évoqué un déjeuner au restaurant au cours duquel Gilbert Azibert aurait pu l'influencer...

**#Sarkozy #Bismuth** : Gilbert Azibert hausse le ton et dit que ce n'est pas avec Claude Mathon qu'il a déjeuné à "La bastide d'Odéon", une gargote du 6<sup>e</sup> arrondissement qui proposait une cuisine méditerranéenne. Mais il a fermé ses portes définitivement

<https://t.co/y9bHCZ7IQs>

**#Sarkozy #Bismuth** : Passage incompréhensible sur la nièce de l'expert qui était dans un couloir...

**#Sarkozy #Bismuth** : Alors, on vient de m'expliquer l'histoire de la nièce. Je vais vous en faire grâce. Je vous assure, c'est mieux.

**#Sarkozy #Bismuth** : Suspension pour une demi-heure. Gilbert Azibert va subir un petit check-up médical. Comme tous les jours.

**#Sarkozy #Bismuth** : L'audience reprend. Le seul qui ne se lève pas à l'arrivée du tribunal... D'après vous ?

**#Sarkozy #Bismuth** : On en vient aux interceptions téléphoniques de la ligne de Gilbert Azibert. La présidente précise qu'on vous entend avec Patrick Sassoust (le témoin d'hier), son épouse et même quelques journalistes...

**#Sarkozy #Bismuth** : Le seul à être resté assis est Frédéric Karel-Canoy.

**#Sarkozy #Bismuth** : Question de la présidente : « Est ce que Thierry Herzog vous a sollicité pour obtenir des informations précises en tant que ami. Pour essayer de glaner des informations privilégiées puisque c'est ce qu'on vous reproche ? »

**#Sarkozy #Bismuth** : A la barre, Gilbert Azibert hausse un peu le ton. « Euh. Deux choses à dire. 1. L'avis de l'avocat général, Thierry Herzog en a été destinataire. Il n'avait pas besoin de moi. »

**#Sarkozy #Bismuth** : « 2. Ce déjeuner [où il est censé avoir sollicité un collègue. A quelle date ? J'ai un déjeuner le 29 janvier. Madame la présidente... Qu'on fasse venir [le collègue]. Les affirmations sur de telles accusations sont insupportables. »

**#Sarkozy #Bismuth** : « Si je vous parais agressif, veuillez m'en excuser. Ce n'est pas mon intention. Mais vous comprenez que ces accusations sont peu acceptables. »

Gilbert Azibert

**#Sarkozy #Bismuth** : Le fond du problème, c'est que sur une autre écoute, Thierry Herzog dit à Nicolas Sarkozy qu'il a eu des nouvelles de Gilbert Azibert. Qu'il lui a confirmé que le rapporteur était contre la saisie des agendas de Sarkozy...

**#Sarkozy #Bismuth** : « Dans les conversations entre Thierry Herzog et Nicolas Sarkozy, je ne sais pas ce que Thierry Herzog a dit au président Sarkozy. Je ne sais pas. »

**#Sarkozy #Bismuth** : Gilbert Azibert : « 1. Je n'ai pas tenu ces propos. 2. Je ne sais pas pourquoi Thierry Herzog dit ça. Une supposition : Thierry Herzog a peut-être voulu rassurer son client. Je n'ai pas tenu ces propos. Je ne peux que contester. »

**#Sarkozy #Bismuth** : Hervé Témime, avocat de Thierry Herzog, prend la parole. Il rappelle que les avocats sont opposés à la révélation des écoutes entre un avocat et son client. Et que c'est le seul élément de preuve du dossier...

**#Sarkozy #Bismuth** : Hervé Témime explique donc que Thierry Herzog, en sa qualité d'avocat, ne répondra donc à aucune question portant sur les interceptions téléphoniques. Et comme, quasiment toutes les questions portent là-dessus...

**#Sarkozy #Bismuth** : Nicolas Sarkozy se lève : « Moi, je veux la vérité. Donc, je m'expliquerai sur toutes les conversations. Ce qui n'enlève rien à ce que viens de dire Hervé Témime. Mais j'ai fait un choix. C'est de répondre à toutes les questions. Donc, je m'expliquerai. »

**#Sarkozy #Bismuth** : Nicolas Sarkozy a ponctué son intervention d'un petit « Pardon, madame » à l'attention de Christine Mée, la présidente de la 32e... Et il s'est rassis.

**#Sarkozy #Bismuth** : Cœur sur les twittos qui me donnent des conseils de radioguidage RATP pour que je sois à l'heure pour l'audition de Sarkozy lundi... Si vous voulez je peux dormir au tribunal tout le week-end pour être sûr d'être à l'heure...

**#Sarkozy #Bismuth** : J'ai oublié de signaler qu'après la longue lecture d'une interception téléphonique, Gilbert Azibert a simplement répondu : « Cinquième colonne ! »

**#Sarkozy #Bismuth** : La présidente parvient à mettre un peu Gilbert Azibert en difficulté. Elle reprend une conversation téléphonique entre lui et Patrick Sassoust, avocat général à la Chambre criminelle, qui lui aurait donné les informations.

**#Sarkozy #Bismuth** : Alors que l'audience est passée et que la date du délibéré est déjà connue. Patrick Sassoust dit à Gilbert Azibert : « J'en saurais sans doute un peu plus à une date plus proche du délibéré. »

**#Sarkozy #Bismuth** : « Qu'est ce qu'il pourrait savoir de plus à une date ultérieure ? », l'interroge la présidente. Gilbert Azibert répond à moitié à côté à moitié, en s'embourbant...

**#Sarkozy #Bismuth** : Echange avec la présidente :

- Avant le rendu de la décision, peut-on obtenir "en off" la teneur de la décision ?, demande la présidente.
- Cela ne me semble pas possible, répond Gilbert Azibert.

**#Sarkozy #Bismuth** : La question reste toujours la même. Gilbert Azibert a-t-il manœuvré pour avoir des infos sur la décision avant qu'elle ne soit rendue et la communiqué au clan Sarkozy...

**#Sarkozy #Bismuth** : Hervé Témime se lève alors que la présidente parle de deux interceptions téléphoniques entre Gilbert Azibert et deux journalistes. « C'est un procédé inacceptable. Impensable. »

**#Sarkozy #Bismuth** : L'avocat défend avec véhémence les journalistes. Comme son micro n'était pas branché, Hervé Témime refait son intervention pour que tout le monde entende bien dans les salles de retransmission.

**#Sarkozy #Bismuth** : Le débat sur ce sujet s'envenime. Notamment avec le parquet national financier. Jacqueline Laffont, avocate de Nicolas Sarkozy, s'en mêle.

**#Sarkozy #Bismuth** :

- La retranscription est illégale. Le parquet le sait mieux que personne, balance Jacqueline Laffont.
- Peut-être mais néanmoins cela figure au dossier, répond la vice-procureur.
- Mais c'est horrible ! Horrible ! interrompt Hervé Témime.

**#Sarkozy #Bismuth** : « Je considère que c'est un dossier horrible sur le sujet des preuves. J'ai le droit de dire ce que je pense », poursuit Hervé Témime.

**#Sarkozy #Bismuth** : Jacqueline Laffont : « Nous évoquons des pièces manifestement illégales en violation de la loi. J'espère que pour ces pv là qui n'ont en plus aucun intérêt ne serait pas évoquées. »

**#Sarkozy #Bismuth** : Vous ne lirez pas ici quel journaliste de quel journal a été écouté, incidemment, parce que Gilbert Azibert était écouté. Et ce même si la présidente a donné des informations. Et qu'elles figurent au dossier.

**#Sarkozy #Bismuth** : La colère est "saine" et inscère. C'est de bonne guerre. Mais en s'insurgeant de la sorte pendant 20 minutes, la défense fait en sorte qu'on ne parle pas du fond.

**#Sarkozy #Bismuth** : « Tous les éléments de preuve de ce dossier sont horribles », lâche encore Hervé Témime.

**#Sarkozy #Bismuth** : On aborde maintenant la question du poste à Monaco que Gilbert Azibert lognait et pour lequel il espérait un "coup de pouce" de Nicolas Sarkozy, selon l'accusation.

**#Sarkozy #Bismuth** : Gilbert Azibert se défend en expliquant qu'il a effectivement été intéressé par un poste à Monaco mais qu'après il a eu des ennuis de santé et qu'il ne s'y est donc pas intéressé.

**#Sarkozy #Bismuth** : Pause dans ce LT pour cause de papier à écrire. Je tente de revenir tout à l'heure. Merci.

**#Sarkozy #Bismuth** : De retour dans le prétoire. Juste pour les questions de la partie civile. Et devinez quoi ???

**#Sarkozy #Bismuth** : Le client de Frédéric-Karel Canoy attaque et demande si Gilbert Azibert connaît un juge et évoque « les juifs qu'on essaye d'appâter » et les « brebis galeuses ». Le prévenu exerce son droit au silence.

**#Sarkozy #Bismuth** : Frédéric-Karel Canoy pose, à son tour, des questions à Gilbert Azibert. « Pensez-vous avoir respecté vos obligations statutaires, notamment le code de déontologie des magistrats et le paragraphe ... » Il tourne les pages sans trouver...

**#Sarkozy #Bismuth** : Légers rires dans le prétoire.

- Oh ! Un peu de silence, réclame Frédéric-Karel Canoy
- Vous devriez plutôt regarder le code de déontologie des avocats, raille Hervé Témime.

**#Sarkozy #Bismuth** : Le voilà qui critique Dominique Allegrini, l'avocat de Gilbert Azibert, coupable à ses yeux d'avoir donné des documents à tous, sauf à lui. « Cela manque un peu de délicatesse... »

**#Sarkozy #Bismuth** : Echange avec Me Allegrini :

- Oh ca va ! Ca va ! Vous allez me dire que c'est cote machin !
- Effectivement, consulter le dossier, cela peut servir, tacle Me Allegrini.

**#Sarkozy #Bismuth** : On passe aux questions du parquet national financier. De retour sur le LT dans 5 / 10 minutes.

**#Sarkozy #Bismuth** : Cela se tend... La vice-procureure pose une question à Gilbert Azibert concernant un dîner qu'il a eu avec Pierre Haïk, avocat, époux de Jacqueline Laffont, l'avocat de Nicolas Sarkozy. La défense s'insurge.

**#Sarkozy #Bismuth** : C'est parti complètement en vrille. L'audience est suspendue.

**#Sarkozy #Bismuth** : Interrogé sur Pierre Haïk, Gilbert Azibert s'est énervé. A dit qu'il s'agissait d'un ami très cher. Et qu'il refusait qu'on aborde cette question. Il était visiblement touché.

**#Sarkozy #Bismuth** : Jacqueline Laffont a pris la parole à son tour pour réclamer des comptes au PNF sur cette question. Elle a indiqué qu'elle ne répondrait plus à aucune question.

**#Sarkozy #Bismuth** : La vice-procureure s'est justifiée en expliquant que Pierre Haïk était avocat dans le dossier Bettencourt, ce qui justifiait sa question. « Ca veut dire que tous les avocats du dossier Bettencourt sont suspects », a lancé Paul-Albert Iweins, conseil de TH.

**#Sarkozy #Bismuth** : C'est le moment qu'a choisi Frédéric-Karel Canoy pour balancer quelque chose que je n'ai pas entendu. La défense s'est énervée. La présidente a suspendu l'audience.

**#Sarkozy #Bismuth** : Jacqueline Laffont a quitté son banc pour aller directement réclamer des comptes à la procureure. Thierry Herzog l'a amicalement retenue et emmenée à l'extérieur.

**#Sarkozy #Bismuth** : Et pendant ce temps-là, Frédéric-Karel Canoy a menacé d'en venir aux mains avec d'autres avocats. Il a dû être séparé.

**#Sarkozy #Bismuth** : « C'est une honte du parquet de s'en prendre particulièrement au sujet de Pierre Haïk pour des raisons que tout le monde sait ici », a résumé Hervé Témime.

**#Sarkozy #Bismuth** : Entre le parquet qui refuse d'admettre (ou du bout des lèvres) que l'enquête a été pour le moins "particulière" ; une partie civile là uniquement pour foutre le souk et un dossier qui repose sur des écoutes contestées par les avocats... On n'est pas rendus...

**#Sarkozy #Bismuth** : Cet am, j'ai dit que vous ne lirez pas ici quels journalistes de quel médias ont été écoutés. A tous ceux qui me demandent (et ils sont nombreux), vous ne lirez pas ici, non plus, pourquoi poser une question sur Pierre Haïk pose un problème à la défense.

**#Sarkozy #Bismuth** : L'audience reprend... pour être immédiatement suspendue jusqu'à demain 13h30. Logique

[Compte-rendu d'audience @20Minutes]

**#Sarkozy #Bismuth**

Près de sept ans après, il y a toujours de la friture sur la ligne Bismuth...

<https://t.co/TGno7L1fm4>